

ROMANCHE

LE JOURNAL DE NOS RIVIÈRES N° 1 • JANVIER 2014

CONTRAT
de RIVIÈRE

Romanche



Édito

Comme toutes les rivières, la Romanche doit être gérée de manière solidaire et cohérente, de l'amont à l'aval, en intégrant les différents enjeux locaux.

Dans la dynamique lancée par la Commission Locale de l'Eau Drac-Romanche en 2007, le comité de rivière Romanche a été créé pour renforcer sur le terrain, dans le cadre d'une gestion durable, les actions en faveur de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques et harmoniser l'ensemble des projets autour de la Romanche et de ses affluents.

Après plusieurs années de travail et d'études, le contrat de rivière Romanche a été signé le 25 septembre 2013 à Oz-en-Oisans. Il prévoit que 109 M€ d'investissements seront consacrés à la Romanche et ses affluents au cours des six prochaines années.

Le temps est venu maintenant de mettre en œuvre avec vous l'ensemble des actions qui permettront d'améliorer de manière significative la sécurité des personnes et des biens du bassin versant de la Romanche au regard du risque inondation, mais aussi de préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques de notre remarquable territoire.

Gilles Strappazon,

Président du comité de rivière Romanche

BASSIN VERSANT DE LA ROMANCHE P 2

QU'EST-CE QUE LE CONTRAT DE RIVIÈRE ROMANCHE ? P 4

ASSAINISSEMENT P 6

EAU POTABLE P 7

RIVIÈRES P 8

FICHE FAUNE P 9

INONDATIONS P 10

COMMUNICATION P 11

LE BASSIN VERSANT

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bassin versant est comme un grand réceptacle qui recueille les eaux de pluie et les fait converger vers un exutoire commun : ici, la confluence de la Romanche avec le Drac, à Champ-sur-Drac.

Des aménagements hydroélectriques majeurs



Des activités agricoles essentiellement d'élevage



Des plantes invasives en expansion



Des industries situées à l'aval

Une urbanisation modérée, concentrée en fond de vallées et dans les stations de ski



Des rivières endiguées en fond de vallées pour protéger la population des inondations

Beaucoup d'obstacles infranchissables pour les poissons

Des crues potentiellement de forte intensité, en montagne comme en plaine, difficilement prévisibles

Le contrat de rivière Romanche s'intéresse à toutes les facettes de l'eau. Il a vocation à préserver la qualité de l'eau du bassin versant en coordonnant les actions de tous les usagers.



DE LA ROMANCHE :

L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS



LA ROMANCHE

LONGUEUR

76km

SOURCE

Villar d'Arène

(sous le glacier de la Platte des Agneaux)

ALTITUDE MAX

2143m

FIN DE PARCOURS

Champ-sur-Drac

confluence avec le Drac à 250m d'altitude

SURFACE DU BASSIN VERSANT

1 220 km²

2 RÉGIONS

Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur

3 DÉPARTEMENTS

Isère, Hautes-Alpes, Savoie

40 COMMUNES

liste en dernière page

LE CONTRAT

C'EST QUOI ?

Le contrat de rivière Romanche est un programme d'actions, élaboré avec tous les acteurs de l'eau, sur la période 2013-2019, pour :

Améliorer la qualité de l'eau

On vise à réduire les pollutions domestiques, agricoles et industrielles.

Renforcer la gestion locale de l'eau

On réunit les acteurs de l'eau, on communique, on sensibilise le public.

Préserver la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable

On travaille à assurer l'alimentation en eau potable des populations, tant en quantité qu'en qualité.

Avec le soutien technique et financier

de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du Conseil général de l'Isère, de la Région Rhône-Alpes, de l'Europe, de l'État, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et des Conseils généraux de Savoie et des Hautes-Alpes.

47M€



Préserver et restaurer les milieux aquatiques

On essaye de redonner aux milieux aquatiques un fonctionnement plus naturel, tout en préservant les milieux et les espèces protégées.

14M€



En quelques chiffres :

150 actions

60 maîtres d'ouvrage

109 M€ d'investissements sur la Romanche et ses affluents

6 ans

3M€

Connaissez-vous la vallée de la Romanche ?

19M€



26M€



Gérer les risques inondation

On cherche à préserver les enjeux humains du risque inondation en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau.

UN VOYAGE AU LONG COURS

Mars 2007

Avril 2007

Juin 2007

Novembre 2008

Début 2009 à fin 2011

vote du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Drac-Romanche par la CLE
> la dynamique est lancée

portage du contrat de rivière par le SACO
> une solide embarcation

recrutement d'un chargé de mission
> un premier matelot

instauration officielle du comité de rivière Romanche
> un capitaine dans le navire

5 études menées et rédaction du contrat de rivière
> tout le monde sur le pont

DE RIVIÈRE ROMANCHE

C'EST QUI ?

LE COMITÉ DE RIVIÈRE

C'est l'instance qui veille au bon fonctionnement du contrat de rivière. Elle rassemble les collectivités territoriales, les usagers et les administrations... en bref : tous les acteurs de l'eau !

Cela représente environ 110 participants.

Le comité de rivière est présidé par Gilles Strappazon, maire de St Barthélemy de Séchilienne et conseiller général de l'Isère. Il se réunit environ 3 fois par an.

LE SACO

Le Syndicat d'assainissement du canton de l'Oisans et de la Basse Romanche est le support juridique et financier du contrat de rivière Romanche.

La mission première du SACO est d'agir sur l'assainissement collectif et non collectif de ses 23 communes membres.

Comme le bassin versant de la Romanche est plus étendu (40 communes), un partenariat financier a été mis en œuvre entre le SACO et les 17 autres communes pour l'élaboration et la réalisation du contrat de rivière Romanche. Le SIERG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise) et EDF (Électricité de France) participent également au fonctionnement du contrat de rivière.

L'ÉQUIPE DU CONTRAT DE RIVIÈRE



Maud Balme-Debionne,
chargée de mission



Lucille Delacour,
technicienne rivière

Elles travaillent en lien avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil général de l'Isère, la Région Rhône-Alpes et le secrétariat de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Drac-Romanche et les services de l'État.



Approuvé en 2012, le Contrat de rivière a été signé le 25 septembre 2013 à Oz en Oisans, en présence de Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional Rhône-Alpes et de Marie-Noëlle Battistel, Députée de la 4^e circonscription de l'Isère.

Septembre 2012

Septembre 2013

Septembre 2019

recrutement
d'une technicienne rivière
> un moussaillon de plus

signature officielle
du dossier définitif
> en route pour l'aventure !

RÉALISATION
DES ACTIONS PRÉVUES

BILAN



^ Travaux d'assainissement au restaurant d'altitude « Chez Passoud », à Oz-en-Oisans

À 2000 MÈTRES D'ALTITUDE

L'amont du bassin versant est aussi concerné par la réduction des pollutions d'origine domestique. Dans le cadre de la préparation du contrat de rivière Romanche, 86 établissements en montagne ont été visités : refuges, restaurants d'altitude, gares de remontées mécaniques... La gestion de l'assainissement, de l'eau potable, des déchets et de l'énergie a été regardée à la loupe. Chaque établissement a fait l'objet d'un diagnostic et de recommandations de travaux afin de diminuer leur impact sur l'eau et les milieux naturels.

Ce sont les propriétaires du restaurant « Chez Passoud », à l'Alpette, sur la commune d'Oz, qui ont les premiers réalisés des travaux dès l'automne 2012. Un nouveau bac dégraisseur et une nouvelle fosse septique toutes eaux ont été installés et reconnectés au système de traite-

ment par infiltration qui existait déjà (tranchée d'épandage). L'Agence de l'Eau a participé à hauteur de 50 % du montant hors taxes des travaux.



Interview d'Anne-Marie Passoud

Quelles ont été vos motivations pour entreprendre les travaux ?

Je ne voulais pas que mon restaurant, situé à côté du déversoir du Lac Carrelet, ne pollue l'environnement, par respect des autres situés en-dessous. J'en ai profité pour faire du séparatif efficace à 2 000 mètres d'altitude.

Comment se sont passés les travaux ?

Les travaux ont été réalisés par des professionnels, au cours de l'automne 2012. Ils ont duré une semaine et ont été suivis par le SPANC (service public d'assainissement non collectif) du SACO (syndicat d'assainissement du canton de l'Oisans).

Êtes-vous satisfaite du résultat ?

Oui, c'est très positif, il n'y a plus de mauvaises odeurs, plus de regards qui se bouchent. La fosse est aérée et fonctionne bien.

Je suis prête à recommencer en 2014 pour mon deuxième restaurant du haut, « La P'Oz ». J'espère aussi que d'autres dossiers verront le jour.

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

SUR LE BASSIN VERSANT

EN QUELQUES MOTS

36 000

habitants permanents

125 000

résidents en hiver

114

points de captages
d'eau potable

une centaine de sources
et des nappes souter-
raines stratégiques

une eau globalement
de bonne qualité

600 km

de canalisations d'eau
potable

38

ouvrages de pompage

146

réservoirs

La consommation
annuelle totale d'eau
potable sur le bassin
versant de la Romanche
est estimée à

4 500 000 m³



ÇA SE PASSE ICI



La picocentrale électrique
de Clavans

L'EAU POTABLE EN ÉNERGIE RENOUVELABLE

Résumé interview Jean Lavaudant

En 2003, dans le cadre d'un grand chantier de rénovation de ses installations d'eau potable, la commune de Clavans-en-Haut-Oisans a équipé un de ses réservoirs d'une picocentrale électrique. Cette picocentrale, équipée d'une turbine type PELTON ECOWATT, a une capacité de production de 9KW environ. Elle permet de produire, au sein du réservoir, l'énergie nécessaire au fonctionnement des appareils de traitement par ultra-violet, des pompes à Javel, de la télésurveillance, de l'éclairage, mais aussi d'un chauffage d'appoint en hiver ou de clôtures électriques en été. Le principe est simple : la centrale est installée sur le réseau principal et peut turbiner 5 l/s maximum. Le reste de l'eau provenant du captage retourne directement au réservoir.

Coût total de l'installation :
32720 € HT (2003)

La commune a bénéficié pour cet aménagement de subventions du Conseil Général de l'Isère et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Jean Lavaudant
Maire de Clavans-en-
Haut-Oisans



« Cette solution est très
avantageuse. Elle nous permet
d'améliorer et sécuriser l'alimen-
tation en eau et surtout d'être
autonome en électricité ».

LE LUITEL POLLUÉ PAR LE SEL



^ Le lac du Luitel

Créée en 1961 par André Malraux, la réserve du Lac Luitel est la première réserve naturelle de France. Située entre Séchilienne et Chamrousse, cette réserve a été instaurée pour protéger les tourbières et leurs végétations atypiques.

Une étude menée en 1999 a mis en évidence une pollution du milieu par les sels de déneigement provenant de la route d'accès à la station, qui avait été modifiée au moment des Jeux Olympiques de Grenoble. La concentration a été multipliée par 13 en 50 ans. Une partie du sel s'accumulait dans le lac perturbant fortement le milieu et notamment le phytoplancton : une espèce liée aux eaux salées est apparue et de nombreuses espèces rares liées à l'eau douce ont disparu de cet écosystème unique.

En 2012, de gros travaux ont été réalisés. Le profil de la chaussée a été reconsidéré de manière, grâce à un réseau de collecteurs, à entraîner les eaux de ruissellement de la route en dehors de la réserve. Simultanément, le ruisseau du Luitel, dévié de son

cours dans les années 40, a retrouvé son chemin originel et alimente à nouveau la tourbière en eau.

Cette opération de sauvetage, très onéreuse (1,7 M€), a été rendue possible grâce aux aides de l'État, de l'Europe, de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, du Conseil général de l'Isère, du fonds Commission Locale de l'Eau/EDF.

En parallèle aux opérations de restauration du Luitel, le Conseil général de l'Isère a fait évoluer ses techniques de salage sur l'ensemble du département. Les agents ont été formés. Le sel est désormais mélangé à de la pouzzolane ou à de la saumure, ce qui permet de diminuer de manière très significative les quantités épandues sur les routes.



LE SONNEUR

À VENTRE JAUNE

BOMBINA VARIEGATA



Nom :LE SONNEUR À VENTRE JAUNE

Classe :AMPHIBIEN

Ordre :ANOURE

Famille :BOMBINATORIDAE

Le crapaud sonneur, ou sonneur à ventre jaune, est un petit crapaud de 4-5 cm, qui affectionne les petits points d'eau, peu profonds et sans végétation, comme les flaques d'eau, les ornières, les fossés ou les mares temporaires. Sa période de reproduction s'étend d'avril à août.

Il se nourrit de petits insectes terrestres et est observable plutôt

de nuit. Il est facilement identifiable grâce à sa pupille en forme de cœur et à la coloration jaune vif marbrée de noir de son ventre. Son dos, marron-grisé et émaillé de pustules, lui permet de bien se camoufler.

L'espèce est fortement menacée en raison de la perte de ses habitats et de la pollution. Elle est protégée au niveau national et européen.

Il est possible de reconnaître chaque individu grâce aux dessins formés par les marbrures ventrales. Comme une empreinte digitale, ces dessins sont uniques pour chaque crapaud.

Sur le bassin versant de la Romanche, le crapaud sonneur est présent dans le marais de Vieille-Morte dans la plaine de Bourg d'Oisans.

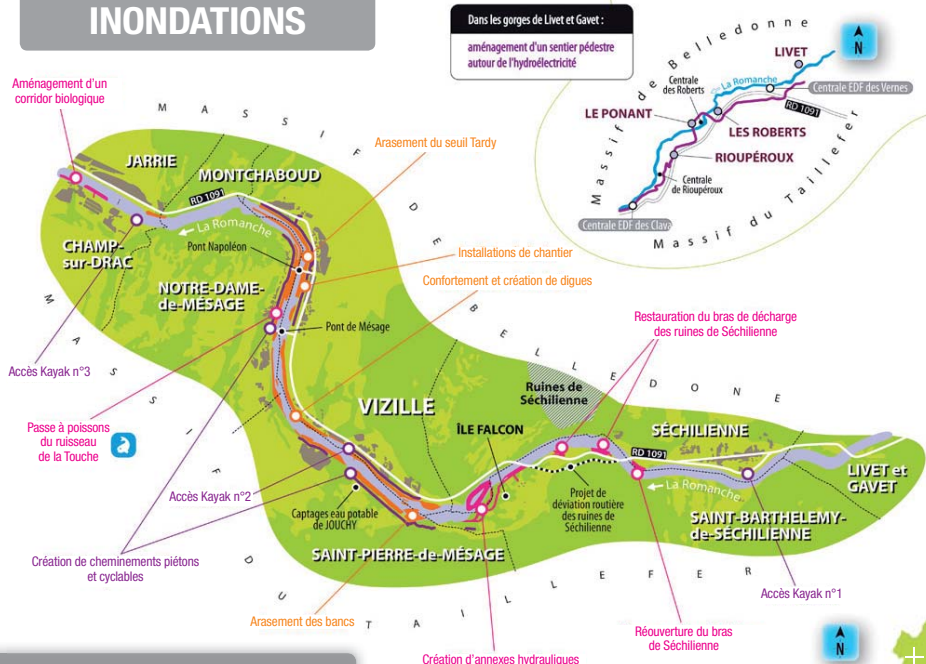
Jeu :

Trouvez les 7 différences entre ces deux sonneurs.



Envoyez vos plus belles images du bassin versant de la Romanche !

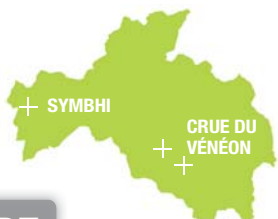
Au contrat de rivière : l.delacour@ccoisans.fr en mentionnant vos coordonnées et le lieu de la prise de vue, les plus belles seront publiées dans une prochaine lettre d'information.



Dans les gorges de Livet et Gavet :
aménagement d'un sentier pédestre
autour de l'hydroélectricité

LÉGENDE

- Aménagements hydrauliques
- Aménagements environnementaux
- Aménagements paysagers
- Limites de communes
- Forêts
- Plaines
- Agglomérations



LE SYMBHI

UN ACTEUR MAJEUR DU CONTRAT DE RIVIÈRE

Les plaines de l'Oisans et de Vizille présentent de forts enjeux humains face au risque inondation et nécessitent des aménagements de grande envergure pour les préserver.

Le maître d'ouvrage de ces travaux, inscrits au contrat de rivière, est le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI).

Le projet Romanche Séchillienne vise à protéger les secteurs habités et urbanisables de 9 communes (Livet-et-Gavet, Séchillienne, St-Barthélemy de Séchillienne, St-Pierre de Mésage, Notre-Dame de Mésage, Vizille, Montchaboud, Jarrie, Champ-sur-Drac) contre le risque d'inondation dû aux crues naturelles de la Romanche, à hauteur de la crue centennale*. Le niveau de protection retenu prend en compte un éventuel surdébit lié au risque majeur des Ruines de Séchillienne. Il comprend également des aménagements environnementaux et paysagers.

Les travaux, qui ont débuté dans la plaine de Vizille en février 2013, s'échelonnent sur 3 ans.

Les premières opérations ont concerné le déboisement et le défrichement, l'arasement de bancs dans la rivière, le confortement de digues et l'aménagement de la base vie.

Cet hiver, le chantier s'attaquera au confortement de la digue de Jouchy, en rive gauche de la Romanche sur la commune de Saint-Pierre de Mésage, en bordure des captages d'eau potable du SIERG. L'autre chantier phare se situera dans le secteur du pont de la RN85, avec plusieurs actions prévues :

- la suppression du seuil Tardy,
- le curage du lit de la rivière,
- le confortement des berges,
- la restauration de la confluence du ruisseau de la Touche,
- le confortement des piles du pont.

S'agissant de la plaine de Bourg d'Oisans, après la présentation de la carte des aléas par les services de l'État en juillet 2013, la réflexion sur les aménagements de protection contre les inondations se poursuit.

*Une crue « centennale » a, chaque année, une chance sur 100 de se produire.

Pour plus d'explications : www.isere.fr (Aménagement / SYMBHI)

La crue torrentielle des 7-8 août 2013

Les 7 et 8 août 2013, une importante crue du Vénéon a entraîné de lourds dégâts sur les communes de Saint-Christophe-en-Oisans et Venosc. Des procédures d'urgences ont été lancées pour réparer les routes, ponts et passerelles endommagés. Cette procédure donne la possibilité aux communes d'intervenir rapidement, sans réaliser de gros dossiers réglementaires. C'est l'un des rares cas permettant de déroger au régime de la police de l'eau.





EXPOSITION ITINÉRANTE

LA VALLÉE DE LA ROMANCHE MISE À L'HONNEUR

Au travers de 8 panneaux, cette exposition permet de découvrir les aspects géographiques, historiques et écologiques de la vallée de la Romanche. Cette balade virtuelle invite à mieux saisir les enjeux de l'eau au travers des paysages et des milieux naturels de la vallée, mais aussi de son histoire industrielle et des aménagements passés et futurs.

L'exposition a été réalisée par la FRAPNA¹ Isère en partenariat avec la CLE Drac-Romanche², le Contrat de rivière Romanche, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Rhône-Alpes, mais aussi le Parc National des Écrins, le SIERG³, le SYMBHI et le musée de la Romanche de Livet-et-Gavet.

Cette exposition itinérante est destinée aux collectivités, écoles, musées, associations, qui peuvent la solliciter auprès du SACO.

Contact : Lucille Delacour
l.delacour@ccoisans.fr ou
04 76 11 20 44

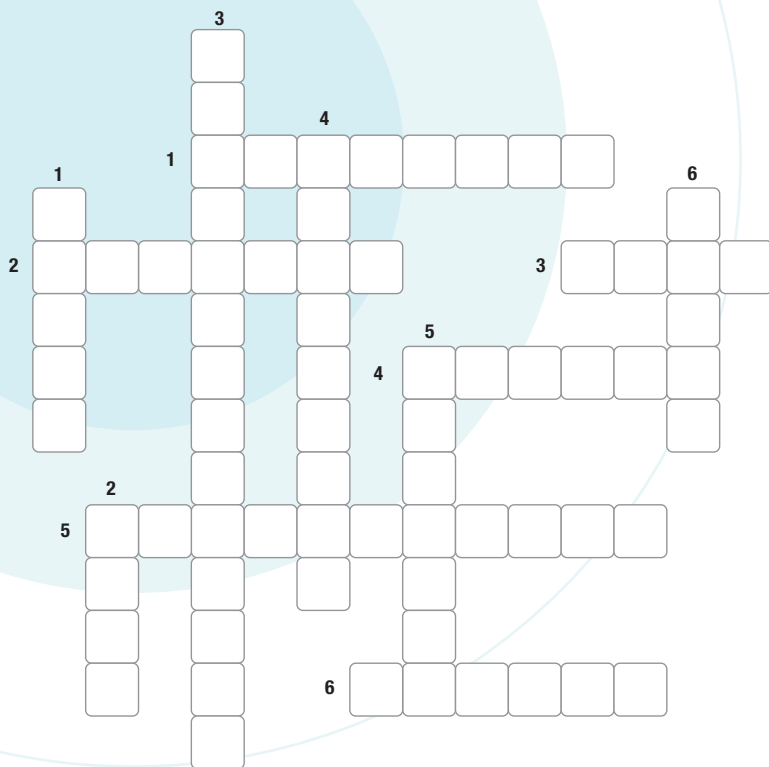
L'exposition sur la Romanche est en place au musée des minéraux de Bourg d'Oisans jusqu'au 30 septembre 2014 et à l'Office de tourisme d'Allemont, du 15 janvier au 15 mars 2014.

1. FRAPNA – Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
2. CLE Drac-Romanche – Commission Locale de l'Eau Drac-Romanche
3. SIERG – Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise



Fête de la Science

L'exposition a servi de support lors d'une conférence réalisée dans le cadre de la fête de la Science, à la Salle Malraux de Jarrie. Le succès était au rendez vous : plus de 100 personnes ont suivi l'exposé de Gilles Strappazzon (Président du Comité de rivière Romanche), Mathieu Grenier (SYMBHI) et Marie-Christine Bailly-Maître (Musée de la Romanche) sur « La Romanche, un torrent mythique ».



M'Eau croisés

Horizontal

1. Cours d'eau principal du bassin versant
2. Des travaux d'assainissement ont été réalisés dans un restaurant de ce secteur
3. La Romanche le rejoint en amont de Grenoble
4. Saint Christophe et Venosc craignent ses crues
5. Ses ruines menacent de s'effondrer
6. Père de la métallurgie, sa maison est à Livet

Vertical

1. Après les sources, autre ressource en eau potable
2. Il porte financièrement et juridiquement le contrat de rivière
3. Une illustre voisine du Pic Lory
4. Les lacs de Laffrey et Pétichet sont sur ce plateau
5. Point de départ de la Révolution française
6. Sonneur à ventre...

Vérifiez vos réponses sur le site www.drac-romanche.com

Et trouvez d'autres informations sur le contrat de rivière Romanche

Pour nous contacter :

Maud Balme-Debionne m.balme@ccoisans.fr

Lucille Delacour l.delacour@ccoisans.fr

Contrat de rivière Romanche / SACO

2, chemin Château Gagnière BP50 - 38520 Bourg d'Oisans

Tél : 04 76 11 20 44

Les communes du contrat de rivière Romanche

- Allemont
- Auris
- Besse
- Le Bourg-d'Oisans
- Brié-et-Angonnes
- Champ-sur-Drac
- Chamrousse
- Cholonge
- Clavans-en-Haut-Oisans
- Le Freney-d'Oisans
- La Garde
- Huez
- Jarrie
- Laffrey
- Livet-et-Gavet
- Mizoën
- Montchaboud
- Mont-de-Lans
- La Morte
- Notre-Dame-de-Mésage
- Ornon
- Oulles
- Oz-en-Oisans
- Saint-Barthélemy-de-Séchilienne
- Saint-Christophe-en-Oisans
- Saint-Pierre-de-Mésage
- Saint-Théoffrey
- Séchilienne
- Vaujany
- Vaulnaveys-le-Bas
- Vaulnaveys-le-Haut
- Venosc
- Villard-Notre-Dame
- Villard-Reculas
- Villard-Reymond
- Vizille
- La Grave
- Villar d'Arène
- Saint-Colomban-des-Villard
- Saint-Sorlin-d'Arves

ROMANCHE publication du Contrat de rivière Romanche - Tirage : 17 500 ex. N°1, Janvier 2014

Directeur de la publication :
Gilles Strappazon,
Président du Comité de
rivière Romanche
Éditeur : Contrat de rivière
Romanche

Rédaction : Maud Balme-Debionne,
Lucille Delacour
Mise en page : polartgraphic.fr
Maquette : J'article
Impression : Imprimerie du Pont
de Claix



Images : CRR, ADIDR, AERMIC
D. Trautmann, GEN-TEREO,
Mairie de St-Christophe,
ONF C. Desplanque,
PNE J. Coulombier, D. Combrisson,
M. Coulon, SACO A. Paoli
carte projet SYMBHI : J. Valentin